

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2015 : le nombre de victimes d'accidents de la route en baisse

La Police cantonale vaudoise constate une baisse des accidents de la route en 2015

(-3,1%) et une diminution significative du nombre de victimes (-14,3%). Avec 19 décès en 2015, le nombre de personnes tuées sur les routes vaudoises confirme la forte baisse de 2014. Bien que le nombre de tués ait diminué de 66% depuis 2004 et que le nombre d'accidents de la route baisse depuis 2012, il ne faut pas oublier qu'un accident s'est produit toutes les 2 heures et 4 minutes en 2015 dans le canton de Vaud.

Depuis 2004, le nombre de personnes tuées sur les routes vaudoises a fortement diminué. Il est passé de 56 en 2004, à 20 victimes en 2014 et enfin 19 en 2015. Ce dernier chiffre correspond à une baisse de 66% par rapport à 2004. De même, le nombre de blessés a diminué. En 2015, on constate 1'701 blessés, soit 286 de moins qu'en 2014. Malgré une baisse pour toutes les catégories d'usagers, les motards, avec 391 blessés (419 en 2014), restent des conducteurs et passagers exposés aux blessures légères et graves. De même, les cyclistes, avec 182 victimes, dont 3 tués et 179 blessés, demeurent des usagers de la route particulièrement vulnérables.

Pour la conseillère d'Etat Béatrice Métraux : « Cette baisse des victimes est réjouissante. Elle montre que la politique cantonale des trois piliers – éducation, prévention, répression – porte ses fruits. Il appartient donc aux autorités de la reconduire afin d'éviter au maximum décès et blessures sur les routes vaudoises. »

A Lausanne, les objectifs 2016 viseront à intégrer la sécurité routière dans une perspective plus large de sécurité publique. La police mènera des actions afin de détecter et dénoncer les chauffards, de lutter contre les comportements bruyants ou leurs causes. Une campagne de prévention sur l'utilisation du vélo en milieu urbain sera également menée.

Synthèse des statistiques de la circulation en 2015

Bien que le volume du trafic a poursuivi son augmentation sur les autoroutes et les routes cantonales et que le parc automobile vaudois a connu un accroissement de 1,87 % en 2015 (554'212 véhicules), le nombre total des accidents dans le canton est en baisse avec 4258 cas (-136 cas / -3.1% par rapport à 2014). 18 de ces accidents ont eu une issue mortelle faisant 19 victimes (20 en 2014, soit une baisse de 5%).

Les causes principales d'accident dans le canton restent plutôt stables. En 2015, l'inattention (15%) et le non-respect des priorités (15%) prennent le pas sur la vitesse (12%) et l'alcool (11%). La problématique relative à la conduite sous l'emprise de l'alcool est plus perceptible avec la nouvelle méthodologie qui retient uniquement la cause principale de l'accident. En 2015, 3'392 personnes ont été interceptées pour ivresse sans accident lors de contrôles routiers, soit 1'561 pour ivresse non qualifiée (taux entre 0,50 & 0,79 o/oo) et 1'831 dont le taux était supérieur à 0,8 o/oo. Si le nombre de personnes interceptées a baissé depuis 2014 (-460 cas / -11.9%), les accidents ayant impliqué une personne ivre (conducteur / piéton) ont aussi diminué (-58 cas / -11.2%) avec 461 cas (519 en 2014).

Les contrôles de vitesse avec un radar mobile effectués par la Gendarmerie ont été moins nombreux, passant de 2250 en 2014 à 2158 en 2015, dont 1197 en localités - principalement suite aux demandes provenant des communes - et 851 hors localités. Le pourcentage des usagers dénoncés est en diminution avec 2.86% (3.30% en 2014) et quelque 1'730'624 véhicules contrôlés (2'004'813 en 2014). 128'076'450 de véhicules ont été contrôlés par les radars fixes (contrôles automatisés) et le pourcentage des usagers dénoncés sur les autoroutes reste de l'ordre de 0.13%.

A Lausanne, en 2015, le nombre d'accidents traités a encore diminué de 11% par rapport à 2014, avec 759 cas enregistrés. Les statistiques sont à leur plus bas en matière de fuites après accidents (228 cas 17%) et de personnes blessées (324 cas 1%). Les accidents impliquant des enfants piétons ont eux aussi diminué (11 cas -39%), alors qu'ils restent stables pour les adultes. Deux accidents mortels sont malheureusement à déplorer.

A Lausanne, 5'225 contrôles de vitesse ont été effectués en 2015 au moyen d'appareils mobiles (2013: 3857 / 2014: 3991). Lors de ces contrôles, 61'028 infractions ont été constatées (2013: 60'832 / 2014: 53'982), dont 6 ont été dénoncés pour crime de chauffard (2013: 13 / 2014: 15). 2,1% des conducteurs contrôlés circulaient à une vitesse trop é La plus haute vitesse mesurée était de 154 km/h à la route de Berne, limitée à 80 km/h. En parallèle, 3'605'000 usagers (+2,2%) ont été sensibilisés quant à leur vitesse par le biais de trois installations préventives d'indication spontanée.

Prévention : plus de 51'000 élèves sensibilisés et 10 millions de vues pour la

campagne de prévention « Anastase le tour de magie ».

Avec l'augmentation constante du nombre de véhicules sur les routes et autoroutes du canton, il est impératif de respecter les règles de circulation. C'est la raison pour laquelle les polices vaudoises assument leur tâche de répression tout en développant des campagnes et des actions de prévention touchant tous les usagers de la route.

La brigade de prévention routière de la Gendarmerie a sensibilisé 34'193 élèves allant des classes enfantines à la 11e année scolaire Harmos et comprenant également les apprentis de 3e année de toutes branches professionnelles confondues. La Police cantonale a organisé 17 actions de prévention, de la présence lors d'événements avec la Voiture Tonneau ou un stand (Road Test BMW, Acid'Days, etc.) à l'organisation, en partenariat avec le Service des automobiles et de la navigation (SAN) et le TCS, d'une journée de formation sur le circuit de Bresse pour les motards. De même, des actions ont été organisées avec de nombreux partenaires, comme la campagne pour la sécurité sur les chantiers, en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), ou le Crash-Test, impliquant la DGMR, le SAN, le TCS, la REGA, le SMUR et le Service de protection et sauvetage Lausanne. En outre, dans le cadre de la police coordonnée vaudoise, des campagnes d'affichage, notamment pour la rentrée scolaire, l'inattention au volant et « Grattez...augmentez votre sécurité », ont été développées. Ces campagnes incitaient les usagers de la route à adopter un comportement exemplaire et responsable, à respecter les limitations de vitesse, à faire usage de la ceinture de sécurité et à ne pas utiliser de téléphone sans dispositif mains libres.

A Lausanne, le clip de prévention « Anastase le tour de magie», réalisé afin de sensibiliser sur l'inattention des piétons en milieu urbain, a enregistré un succès mondial, notamment au travers des plateformes WEB avec plus de 10 millions de vues. Huit autres campagnes spécifiques ont été menées à Lausanne, en lien notamment avec les vélos électriques et le bruit. Enfin, quelque 17'370 élèves des écoles lausannoises ont été sensibilisés quant aux bons comportements à adopter dans la circulation routière, dont près de deux tiers sur la piste du jardin de circulation de la Vallée de la Jeunesse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mars 2016

Jean-Christophe Sauterel, Police cantonale, Chef direction prévention et communication 021 644 80 22 ou 079 705 29 91 Jean-Philippe Pittet, Police de Lausanne, Responsable communication et prévention, 021 315 33 55

[dossier-presse-bilan-circulation-VD-2015](#)